

Plan d'action du Conseil québécois du théâtre

Pour l'intégration des propositions

issues du colloque *L'avenir du théâtre québécois : l'heure des défis*

nota bene

Les propositions adoptées concernent uniquement les compagnies de théâtre de création incorporées en OBNL.

1. Comité Balises de la succession

La création de ce comité appuie la mise en œuvre de la proposition :

*Que soit mis en place un comité indépendant composé de praticiens en théâtre mandatés de formuler des balises pour les successions.
Ces balises seront ensuite transmises aux conseils des arts.*

MANDAT ► Définir les conditions favorisant la pérennisation d'un organisme

COMPOSITION ► 16 représentants du milieu théâtral

- 3 provenant des associations : ACT – ADST – TUEJ
- 3 provenant de compagnies membres ACT
- 2 provenant de compagnies anglophones (dont 1 PACT)
- 1 provenant de compagnies membres TAI
- 3 provenant de compagnies membres TUEJ
- 2 autres intervenants
- 2 représentants CQT

ÉCHÉANCIER ► Décembre 2013 : constitution du comité
► Janvier à avril 2014 : rencontres mensuelles à bimensuelles

LIVRABLES ► Rapport définissant les balises

2. Comité Nouveaux modèles de gestion

La création de ce comité appuie la mise en œuvre des propositions :

Afin de s'assurer que l'artiste de théâtre soit au centre de tout projet artistique, il est proposé que soit mis sur pied un comité consultatif afin de développer un nouveau modèle de fonctionnement des artistes de théâtre québécois inspiré du modèle proposé par Robert Spickler et Jacques Vézina.

Que soient reconnus ou mis en place et soutenus des organismes de gestion partagée afin de permettre aux compagnies et aux artistes de se consacrer davantage à leur processus créatif.

MANDAT ► Élaborer des nouveaux modèles de gestion destinés à focaliser les énergies vers les projets artistiques du milieu théâtral

COMPOSITION ► 16 représentants du milieu théâtral

- 1 provenant de l'association ADST
- 3 provenant de compagnies membres ACT
- 2 provenant de compagnies anglophones (dont 1 PACT)
- 1 provenant de compagnies TAI
- 1 provenant de compagnies membres TAI/ADST
- 3 provenant de compagnies membres TUEJ
- 2 autres intervenants
- 3 représentants CQT

ÉCHÉANCIER ► Décembre 2013 : constitution du comité
► Janvier à décembre 2014 : rencontres bimestrielles

LIVRABLES ► Entrevues, rapport et recommandations

ACTIONS DE SOUTIEN À LA RÉALISATION DU MANDAT

- Étude des modèles de financement d'autres disciplines artistiques (métiers d'art, cinéma)
- Analyse de Diagramme Gestion culturelle et de l'Annexe
- Suivi de la recherche de la Metcalf Foundation sur les modèles alternatifs
- Répertoire de l'offre actuelle en gestion administrative par des organismes du milieu théâtral
- Obtention d'avis d'experts (avocat, fiscaliste, spécialiste de la gouvernance) pour nourrir les travaux du comité, ce, par le biais du programme Leadership pour le changement du Conseil des arts du Canada

3. Comité directeur sur l'avenir du théâtre

La création de ce comité appuie la mise en œuvre de la proposition :

Que le CQT entreprenne en partenariat avec les conseils des arts une réflexion sur la situation actuelle du théâtre au Québec afin de déterminer ses principaux besoins et priorités.

MANDAT ▶ Déterminer les besoins prioritaires du milieu théâtral afin de favoriser sa vitalité artistique

COMPOSITION ▶ 3 représentants des conseils des arts

- ▶ 18 représentants du milieu théâtral
 - 2 provenant de l'association ADST
 - 1 provenant de l'association DAM
 - 3 provenant de compagnies membres ACT
 - 1 provenant de compagnies anglophones
 - 2 provenant de compagnies membres TAI
 - 3 provenant de compagnies membres TUEJ
 - 3 autres intervenants
 - 3 représentants CQT

ÉCHÉANCIER ▶ Janvier 2014 : constitution du comité

▶ Février 2014 : lancement des travaux

▶ Juin 2014 : remise des questionnaires des entrevues

▶ Septembre 2014 : analyse de la synthèse des entrevues et mise en relation avec la synthèse des travaux antérieurs

LIVRABLES ▶ Identification des changements prioritaires à effectuer

ACTIONS DE SOUTIEN À LA RÉALISATION DU MANDAT

▶ **Entrevues individuelles**

Chacun des membres du comité directeur réalise 3 entrevues individuelles avec des intervenants actifs dans le milieu théâtral professionnel actuel à partir d'un questionnaire uniformisé adopté lors de la rencontre de février.

▶ **Synthèse des entrevues**

▶ **Recherches**

Effectuer une synthèse des travaux antérieurs pertinents pour le sujet, en prenant appui sur les documents réalisés par le CQT :

Les Seconds États généraux du théâtre... Les suites

Vers une politique du théâtre professionnel pour les jeunes publics

La formation francophone en jeu, rapport du comité Formation professionnelle en théâtre, 1^{ère} partie

4. Actions de représentation par le CQT auprès de :

Conseil des arts de Montréal
Conseil des arts et des lettres du Québec
Conseil des arts du Canada
Ministère de la Culture et des Communications

Ces actions de représentation appuient la mise en œuvre des propositions :

Que le Conseil des arts et des lettres du Québec et le Conseil des arts de Montréal évaluent la qualité des projets artistiques à hauteur d'au moins 70 %.

Que le CQT demande aux conseils des arts d'étudier promptement le financement alloué aux compagnies à créateur(s) intermédiaires et à projet afin de le bonifier d'un fonds d'urgence et de le rendre plus équitable en dehors de considérations d'historicité.

ACTIONS DE SOUTIEN

- ▶ Développement de l'argumentaire
- ▶ Rencontre avec les directions des conseils et les responsables du dossier théâtre, ou création/production

**Ce plan d'action a été entériné par le conseil d'administration du CQT
lors de sa réunion du 25 novembre 2013.**



www.cqt.ca
